**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB CYCLOS SOUSTONS**

**DU 26 NOVEMBRE 2022**

**RAPPORTS**

**RAPPORT MORAL**

Les années se suivent et se ressemblent, avec de temps en temps quelques alertes Covid, de belles éclaircies pour nous permettre de retrouver le plaisir de pédaler en toute liberté, une météo qui nous a imposé le respect de certaines règles liées aux alertes sécheresse et canicule.

Au chapitre des éclaircies nous pouvons inscrire le retour des sorties journée, la possibilité de rouler au minimum trois fois par semaine sans restrictions, le retour de notre randonnée annuelle.

A noter l’absence d’accident déclaré cette année pour notre club.

Nous apprécions également cette année l’ouverture d’une nouvelle piste cyclable qui permet de relier Soustons à Tyrosse en évitant les axes routiers. Certes les puristes les délaissent car elles sont souvent encombrées ou moins roulantes à cause d’intersections fréquentes mais elles sont appréciées et enviées par les cyclos d’autres clubs. Je tiens à remercier la MACS et la municipalité de Soustons pour ces investissements.

Les deux années passées ont laissé des traces, l’évolution sur le terrain n’est pas aussi positive qu’espérée. Nous constatons une baisse des effectifs (57 adhérents conte 72 l’année précédente). Il est également difficile de trouver des bénévoles, de renouveler les bonnes volontés. Il faut ouvrir nos portes aux nouveaux arrivants afin de permettre à notre club d’évoluer et de progresser.

Il faut également témoigner du respect envers nos bénévoles, certaines conduites de la part d’une minorité sont inacceptables. Elles me conduisent à présenter ma démission du poste de président.

Heureusement, malgré ce sombre constat il y a une majorité enthousiaste et de belles réussites.

**RAPPORT D’ACTIVITE**

Nous avons pu renouer cette avec les sorties journées le 19 mai avec une halte déjeuner à la guinguette à Josse et le 21 juin, à Orthevielle et la ferme d’Orthe. Nos autres sorties se déroulent normalement avec la mise en place de trois groupes en fonction de la forme physique de chacun.

Par contre le séjour 2022 prévu au roc nantais en Aveyron n’a pu se dérouler, à l’heure de son bouclage nous n’étions pas sûrs des levées des restrictions Covid.

Notre randonnée annuelle rebaptisée « les Bouharts » (la Soustonnaise étant déjà utilisée) a été un beau succès avec un total de 532 participants dont 108 marcheurs, ce qui nous a permis de dégager un bénéfice de 1 552 euros. Nous avons été surpris et dépassé par le nombre de marcheurs, l’organisation de ce secteur sera à revoir pour 2023 avec la mise en place de deux circuits et un encadrement plus important. Je tiens d’ailleurs à remercier la section marche qui avait prévu une sortie pédestre le 2 avril et l’a annulée en invitant ses adhérents à venir à celle organisée par les cyclos le lendemain 3 avril. C’est un bel exemple d’échanges entre clubs. En dehors des marcheurs nous avons recensé la participation de 86 vélos route et de 338 Vététistes. Un grand merci aux amoureux du VTT qui font de nos randonnées une réussite. Je n’oublie pas au passage Vincent Guilhemjouan pour son implication sans faille.

Nous avons accueilli le 28 juin un groupe de quatre cyclos porteur d’un projet à taille humaine (enfants de l’IEM) : réaliser la diagonale nord est/sud ouest de Bitche (57) à Bayonne afin de récolter des fonds pour l’achet de tablettes informatiques. Le rendez vous a eu lieu à Saubusse en présence du maire du village et du correspondant Sud Ouest venu lui aussi à vélo. Nous les avons accompagnés jusqu’à Bayonne destination finale après avoir partagé un pique nique improvisé. Le club a remis un chèque de 50 euros.

Le 2 septembre la ville de Soustons a accueilli madame Oudéa Castéra ministre des sports. Cela a valu au président des cyclos Soustons une belle photo souvenir.

Le 3 septembre nous étions présents au forum des associations, notre stand a eu du succès, une quinzaine de personnes nous ont laissées leurs coordonnées en se disant intéressées par notre club. J’ai d’ailleurs été contacté récemment par certains d’entre eux qui souhaitent adhérer dès 2022. Les inscriptions seront prochainement en ligne, ils pourront s’inscrire via le site.

Le 20 octobre le président et monsieur sécurité (Gérard Chéron) se sont rendus à la journée prévention routière. Outre un questionnaire « constat d’accident » auquel il a été répondu avec un sans faute… nous avons échangé avec madame Dosba sur une éventuelle participation des clubs cyclos du secteur à des formations PSC1 (premiers secours) au centre de prévention de Soustons. A ce jour nos cessions sont organisées à Tartas.

Le président a soumis cette proposition au responsable formation du CODEP des Landes, Julien Lapeyre, lors de leur AG. A suivre…

Nous avons également participé à octobre rose avec seulement 4 participants le 23 mais la sortie du jeudi 27 a été dédiée à octobre rose en liberté avec une jolie participation.

Le 23 novembre nous sommes également présents, à la demande du service des sports de la mairie, à Bike & Run avec la tenue d’une buvette/sandwicherie et la présence de bénévoles au ravitaillement. Malgré le temps 48 équipes ont répondu présent. Le stand propose café seul ou café mignardises pour le départ puis sur le retour sandwiches ventrèche ou chipo à la plancha ainsi que des boissons. Tout cela s’est déroulé dans une bonne ambiance, merci aux volontaires qui ont permis la tenue de ce stand.

Un absent excusé à notre assemblée générale, Florent Lamalle du groupe VTT, qui s’est inscrit à une formation d’animateur. Au nom du club je le remercie, c’est important que des jeunes s’investissent de la sorte. Le stage animateur permet d’accueillir de nouveaux licenciés et également permet l’accueil de mineurs dans le cadre de l’école française de vélo.

**RAPORT FINANCIER :**

Les finances du club sont au beau fixe. Le bénéfice 2022 ressort à 3 333,00 euros, ce qui nécessite quelques explications :

L’excellente retombée de la rando des Bouharts 2022 comme souligné plus haut.

L’absence de séjour externe en 2022 puisque le club participe financièrement à ce genre de manifestation.

Egalement l’absence d’achats de tenues de vélo sur l’année écoulée.

Outre ces trois points, le club a participé à nos sorties journée en prenant en charge la partie boisson.

Le solde du compte courant s’élève au 31 octobre à 4 338,57 euros

Le solde du compte livret s’élève à la même date à 7 637,11 euros

Le solde caisse à 68,03 euros